

Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 24 (1932)
Heft: 5

Nachruf: Howard Eugster-Züst
Autor: Meister, Martin

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.03.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

difficultés techniques graves, à des différences redoutables de mœurs, de traditions, de climats; il se peut que nous soyons en face de mouvements de réaction puissants. Il se peut que, convention par convention, article par article, et usant de leur droit souverain, les gouvernements se refusent à ratifier les textes votés; nous n'en devons pas moins maintenir, avec toute la prudence, mais aussi avec toute la fermeté nécessaire, la valeur de la Charte constitutive de notre Organisation. Autrement, elle aurait en fait cessé d'exister. C'est la Charte du Travail (Partie XIII du Traité de Versailles) qui est notre raison d'être, et c'est elle qui nous permet de faire appel, en dépit de toutes les critiques, à votre confiance initiale. »

Il participa au gouvernement français durant la guerre, en plein accord avec le parti socialiste, et, c'est sur sa proposition qu'il cessa cette collaboration. Lui, le meneur d'hommes, il savait observer une stricte discipline et en donner l'exemple.

De par son activité passée et des connaissances acquises, nul ne paraissait plus qualifié que lui pour assumer la direction du B. I. T. Il a voué à son œuvre tout son savoir, toute son âme; aussi, n'est-ce pas sans tristesse qu'il prenait connaissance des basses attaques d'un certain journalisme, incapable d'élever sa pensée et dont le système d'insultes personnelles tient trop souvent lieu de programme. Il en souffrait parce qu'il percevait toute l'ignominie du procédé, lui qui vouait sa vie sans trêve à la justice sociale.

Il en souffrait, parce qu'il était resté socialiste dans les fibres les plus intimes de son être. Puisse l'avenir ne pas être trop fatal à l'œuvre de la protection légale du Travail dont il fut le plus infatigable et le plus intelligent artisan.

Que sa famille si cruellement éprouvée reçoive ici les condoléances les plus sincères des travailleurs organisés de la Suisse.

Howard Eugster-Züst.

Par *Martin Meister*.

Le mouvement syndical suisse vient de subir une nouvelle perte cruelle. Notre camarade Howard Eugster-Züst, conseiller national, est décédé le 18 avril, à 3 heures du matin, après une longue maladie, dans sa demeure de Speicher.

Le mouvement ouvrier a perdu en lui un noble caractère, un grand homme.

Par la mort de Howard Eugster, nous perdons un de ces hommes qui pouvait nous parler des débuts et du développement du mouvement ouvrier suisse, de par sa propre expérience. Cependant, Eugster n'a pas été seulement le témoin de ce développe-

ment, il en a été un des artisans et un des promoteurs. Son nom est intimement lié à l'histoire du mouvement ouvrier suisse. Résumer sa carrière, c'est raconter l'histoire du mouvement ouvrier suisse et avant tout celle de l'industrie du textile.

Pasteur dans une région où les habitants sont essentiellement occupés à domicile, il apprit à connaître la misère et les souffrances des brodeurs à domicile et des tisserands. Les brodeurs à la main et les tisserands à points plats lui confièrent leurs soucis et leurs chagrins, il ne s'y déroba pas, au contraire il mit sans compter toute sa personne, ses dons d'orateur et ses riches connaissances à la disposition de cette population de travailleurs à domicile, odieusement exploitée. Avec un zèle rare et une force de persuasion remarquable il défendit les droits des travailleurs. Les ouvriers à domicile et les tisserands du pays d'Appenzell ne tardèrent pas à se rendre compte qu'ils avaient trouvé un vaillant avocat en la personne du pasteur de Hundwiler, un avocat qui n'intervenait pas seulement en faveur de leurs misères et de leurs souffrances, mais qui malgré toutes les difficultés à surmonter se donnerait corps et âme à leur cause. C'est par son activité inlassable et sa grande indépendance qu'il a gagné la confiance des travailleurs. Partout ses conférences — et il en a fait d'innombrables — lui gagnaient le cœur des ouvriers.

Lorsqu'en 1900 on tenta après plusieurs reprises de fonder une fédération des tisserands, ce fut le défunt qui donna la direction et le but à poursuivre à la nouvelle organisation. Grâce à une direction prudente et adroite, la fédération comptait, 6 mois après sa fondation, 1171 membres répartis dans 23 communes. Il posa en paroles et en écrits, les premiers jalons pour l'amélioration des conditions sociales dans l'industrie à domicile de la Suisse orientale. Les inimitiés ne lui furent pas épargnées. Il les supporta cependant avec calme et sérénité. Le sobriquet qu'on lui donna au début « le pasteur des tisserands » se transforma bientôt en une appellation honorifique dont il fut fier jusqu'à la fin de ses jours.

Howard Eugster était persuadé que l'ascension générale de la classe ouvrière n'était pas possible tant que certains groupes demeureraient dans des conditions de travail aussi précaires. C'est pourquoi il s'est occupé tout d'abord des ouvriers du textile. Il décrit le fait dans la brochure qu'il a écrite à l'occasion du 25^{me} anniversaire de la Fédération suisse des tisserands à points plats, et dans laquelle il dit:

« C'est tout en bas de l'échelle des salaires que nous devons précisément débiter, quelques centaines de mètres en dessous du niveau des typographes, des ouvriers du bois et des ouvriers métallurgistes. Nous avons dû travailler d'arrache-pied pour arriver à la surface. »

Mais notre pasteur Eugster ne borna pas son activité aux ouvriers à domicile de la Suisse orientale. Il se dépensa égale-

ment dans une large mesure sur le terrain politique. Partout il sut tenir une place honorable.

Alors qu'en 1903 les diverses organisations des ouvriers du textile fusionnèrent pour former une fédération nationale, la direction lui fut confiée et il se chargea en même temps de la rédaction de l'organe fédératif. Et, lorsqu'en 1908 la Fédération suisse des ouvriers du textile fut fondée, le camarade Eugster-Züst abandonna ses fonctions de pasteur pour se mettre entièrement au service du mouvement syndical suisse en occupant le poste permanent de fonctionnaire de la fédération. La même année, le peuple d'Appenzell (Rh.-Ex.) le nomma conseiller national et en 1913 conseiller d'Etat de ce canton, devenant ainsi l'un des premiers conseillers d'Etat socialistes en Suisse.

Lorsque durant la guerre les ouvriers à domicile se séparèrent des ouvriers de fabrique et créèrent de nouveau une fédération autonome, ce fut encore le collègue Eugster-Züst qui reprit ses chers tisserands à points plats et continua ses fonctions de président. Durant de longues années, il s'occupa également de la rédaction du journal *Heimarbeiter*. Il fut président de la Fédération suisse des ouvriers du textile à domicile jusqu'à sa mort.

Pendant de nombreuses années il siégea au Comité de l'Union syndicale suisse et il fut très assidu aux séances de la Commission syndicale.

Le camarade Eugster ne se facilita pas l'existence en devenant socialiste. Il avait le courage de regarder les choses en face, de reconnaître la vérité et de la dire. Mais il reconnaissait aussi les grandes difficultés qui s'opposaient à l'ascension de la classe ouvrière. Il ne se faisait pas d'illusion et évita d'en éveiller chez d'autres. Il était éducateur et réalisateur.

Jeudi le 21 avril, sa dépouille mortelle fut déposée dans le cimetière de Speicher; plus de 1500 personnes tinrent à lui rendre les honneurs et à l'accompagner à sa dernière demeure.

L'homme est mort, mais son œuvre lui survivra.

La 16^{me} session de la Conférence internationale du Travail.

Commencée le 12 avril, la seizième session de la Conférence internationale du Travail s'est terminée le 30, après avoir abouti à des décisions positives sur tous les points soumis à son examen.

Elle a adopté pour la protection de l'enfance une convention nouvelle qui, ajoutée aux conventions de 1919, 1920 et 1921 sur le même sujet, rend désormais générale l'interdiction de faire travailler des enfants de moins de quatorze ans dans quelque entreprise que ce soit. Jusqu'à présent, cette règle de l'âge minimum de 14 ans s'appliquait aux travaux industriels, maritimes et agri-